



Montagny sur le podium de la santé

MONTAGNY-PRÈS-YVERDON ■ Le village est le deuxième du canton de Vaud a recevoir le label «Commune en santé». Une démarche promue au travers de Montajoie.

«**N**ous sommes fiers de ce label qui atteste qu'un certain travail a été fait dans ce domaine au niveau communal. Il a fallu faire acte de candidature et le dossier a été monté sous la direction d'Erica Sjoqvist Muller, qui est en charge de la santé», explique Frédéric Rohner. Le syndic met en relief que la dynamique engendrée par la participation à cette opération a eu un effet «rajeunissant» pour l'ensemble des sociétés locales.

A l'instar de ce qui se produit plus particulièrement en ville, les sociétés des villages situés en zone périurbaine ont elles aussi tendance à souffrir d'une manque de renouvellement des forces. Cette opération label santé a eu pour effet de «relancer la machine» et de générer «un nouveau souffle».

Label intercantonale

Le label, qui sera décerné officiellement demain (*lire La Région Nord vaudois du 9 août*), va-

lorise les mesures communales en faveur de la promotion de la santé de la population. Montagny rejoint ainsi Château-d'Oex, la première commune vaudoise labellisée dans ce domaine, et une vingtaine d'autres romandes.

L'obtention de ce label passe par la transmission de connaissances et de compétences en matière de santé, mais aussi par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations favorisant la cohésion sociale et de loisir, en fait tout ce qui concourt à ce que l'on nomme généralement la qualité de vie.

Parmi les nombreuses mesures qui ont abouti à l'attribution du label «Commune en santé» figure la politique en faveur des personnes âgées, en particulier le projet «Village Solidaire» réalisé en collaboration avec ProSenectute et l'Espace prévention Nord vaudois.

Cette démarche participative, visant, entre autres, à briser l'iso-

lement des aînés a abouti à la création de l'association Montajoie, qui propose ses activités, qui vont des rencontres à des opérations de sport-santé (balades accompagnées, cafés-rencontre, etc.), aux personnes âgées de 55 ans et plus.

L'Exécutif de Montagny-près-Yverdon a accordé une importance particulière à cette démarche puisqu'il l'a inscrite dans son plan de législature. La Commune a ainsi mis en oeuvre pas moins de dix-neuf mesures, qui ont été validées et ont abouti à l'attribution de deux étoiles.

Aller plus loin

A l'instar du but recherché par d'autres labels communautaires, Cité de l'énergie par exemple, l'obtention de ce label n'est qu'une étape.

Il doit générer, dans les années à venir une dynamique visant à promouvoir des mesures qui touchent autant la famille, que les fêtes, les espaces publics, ou encore l'économie locale, avec bien évidemment un appui sur la politique communale. I. Ro ■



Le village de Montagny est distingué parce qu'il soigne la qualité de vie de ses habitants.

Carole Alkabes

Parti du Valais

Le label «Commune en santé» a été créé par Promotion Santé Valais, puis adopté par d'autres cantons romands, et celui de Thurgovie. Cette collaboration a abouti à la création du site www.labelcommunesante.ch. Dans le canton de Vaud, il est coordonné par «Ca marche! Bouger plus, manger mieux», programme cantonal de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé. ■